FORMATION D'ARTISTES
41 rue Volta / 75003 Paris
01.42.78.73.13 / info@harmoniques.fr

# L'ARTISTE ET SES PROJETS

## FORMATION CERTIFIANTE – RS 6849

Titre de la certification : « Développer un projet artistique dans le spectacle vivant »
Certificateur : Harmoniques / Date d'enregistrement de la certification : 31/10/2024
Fin de validité de la certification : 31/10/2029

**(Eligible C.P.F - RS6849)**

**4 SEMAINES / DUREE 120h**

**Version 02 du 19.10.2026**

ASSOCIATION LOI 1901 / SIRET : 449 478 379 00026 APE 8559 A
Enregistré auprès de la préfecture de Paris sur le n° 11753817475. Cet enregistrement ne vaut pas agrément de l'Etat (art L6352-12)

# L'ARTISTE ET SES PROJETS

## PUBLIC ET PRE-REQUIS

Musiciens, chanteurs, auteurs-compositeurs, interprètes, artistes dramatiques, chorégraphes, danseurs, artistes du cirque, artistes de rue… Salariés ou demandeurs d'emploi (intermittents). Cette formation est destinée à tout artiste interprète ou créateur du spectacle vivant porteur d'un projet artistique ou culturel souhaitant acquérir les compétences nécessaires au développement de son projet. Chaque stagiaire doit donc disposer préalablement d'un projet à construire dont atteste un premier exposé écrit (synopsis, note d'intentions, dossier artistique…)

## PRESENTATION

Dans un contexte souvent difficile, pris entre le feu des pratiques amateures et l'industrialisation du divertissement qui standardise les expressions, l'artiste porteur de projet est plus que jamais confronté à la nécessité d'élaborer et de structurer ses propres outils et ses stratégies de développement. Il s'agit alors de mettre en lien le principe de désir à l'origine de tout projet artistique et la conscience des méthodes et des outils nécessaires à sa réalisation. Le mode de travail proposé s'appuie sur la mise en lien des divers apports au cours du stage, et la pratique effective des participants.

## OBJECTIFS OPERATIONNELS

Cette certification s'adresse aux artistes, producteurs et chargés de communication ou de diffusion souhaitant disposer de compétences complémentaires leur permettant de développer un projet artistique dans le spectacle vivant. Dans ce cadre, le dispositif atteste de compétences en matière de développement d'un projet artistique dans le spectacle vivant, au niveau de sa production, de sa diffusion, de sa vente et de sa communication.

## OBJECTIFS PEDAGOGIQUES

- Savoir se repérer et se situer face à la complexité des mutations du secteur : identifier les collaborations nécessaires, les partenaires, trouver des relais et déclencher des partenariats,
- Acquérir des compétences de production et de nouvelles méthodologies de diffusion.
- Elaborer une stratégie souple et réaliste, adaptée aux exigences d'un contexte culturel.
- Renforcer sa légitimité dans sa posture de porteur de projet singulier.
- Acquérir une vision d'ensemble du paysage culturel et suivre l'évolution des esthétiques et des pratiques,
- Savoir utiliser les outils budgétaires, décrypter les obligations contractuelles,
- Élaborer un prix de vente à partir d'un cout plateau, rechercher et trouver les moyens de communiquer efficacement autour de son travail et de son projet,
- Savoir mettre en lien les différents paramètres liés au développement d'un projet (artistique, production, diffusion, communication).



HARMONIQUES
FORMATION D'ARTISTES
41 rue Volta 75003 Paris
01.42.78.73.13 info@harmoniques.fr

La certification juge de l'acquisition de capacités professionnelles dans les domaines de la production, la communication et diffusion de spectacles (pertinence du positionnement, planification de production, storytelling du projet) tout en maintenant la continuité du travail artistique.

## BLOC DE COMPETENCES

| | |
|---|---|
| C1 | **Définir l'identité artistique du projet** en identifiant ses objectifs, son public cible, son envergure, ses enjeux et ses risques tout en le situant dans son contexte (culturel, social, économique…), **afin de le positionner de façon précise dans l'environnement actuel du spectacle vivant**. |
| C2 | **Formaliser le dossier artistique du projet**, en y intégrant une argumentation structurée (description générale, résultats attendus, étapes de réalisation, ressources nécessaires…), convaincante et adaptée aux différentes parties prenantes (fonction, intérêt au projet…), ainsi que des supports de visualisation et d'iconographie, pour assurer une présentation attractive et susciter l'envie de participations de partenaires extérieurs. |
| C3 | **Elaborer le dossier de financement du projet artistique**, en distinguant les sources de financement et en intégrant son budget prévisionnel et son plan de trésorerie, afin de sécuriser les engagements financiers et les retours sur investissement de production de façon à **démontrer la fiabilité du projet**. |
| C4 | **Organiser les activités qui jalonnent la mise en œuvre du projet au niveau opérationnel, juridique et administratif**, en s'appuyant sur des outils de gestion projet (planification, tableaux de suivi avec indicateurs, supports d'anticipation…) pour assurer le suivi des différentes étapes de sa conceptualisation et assurer l'atteinte des objectifs dans le respect des délais et des coûts fixés. |
| C5 | **Elaborer et mettre en œuvre une stratégie de communication de son projet artistique, en s'appuyant sur les différents diffuseurs** (presse, radio, TV, Web, réseaux sociaux, relations publiques, influenceurs…) et en utilisant les canaux et outils de promotion adaptés à son type et à son envergure afin d'assurer sa visibilité et de le promouvoir auprès du public ciblé (y compris les personnes en situation de handicap). |
| C6 | **Elaborer une stratégie de vente de son projet artistique,** en sélectionnant les outils nécessaires à sa mise en œuvre (CRM, logiciels, plateformes de vente en ligne intégrant des fonctionnalités rendant accessibles les achats par les personnes présentant des handicaps…), en choisissant les réseaux de diffusion adaptés au projet et à la cible visée (revendeurs, presse, supports digitaux…) et en déterminant le message commercial à diffuser, pour transformer le public visé en clients réels et réaliser les recettes attendues. |



HARMONIQUES
FORMATION D'ARTISTES
41 rue Volta 75003 Paris
01.42.78.73.13 info@harmoniques.fr

# DEROULE PEDAGOGIQUE – 120H – 4 SEMAINES DISCONTINUES

Les compétences sont traitées par un ou plusieurs intervenants, professionnels du secteur avec la décomposition suivante :

| Bloc de Compétences | Nombre d'heures |
|---|---|
| C1 | 17.5 h |
| C2 | 21 h |
| C3 | 27 h |
| C4 | 24 h |
| C5 | 15 h |
| C6 | 15 h |
| Jury | 30 mins |
| TOTAL | 120 h |

| | BLOC DE COMPETENCES | MATIN (3h) | | BLOC DE COMPETENCES | APRES-MIDI (3 h) |
|---|---|---|---|---|---|
| JOUR 1 | C1 | Accueil | Positionnement d'un projet | C2 | Argumenter un projet / François LOZET |
| JOUR 2 | C4 | Méthodologie du projet artistique | | C4 | Méthodologie du projet artistique |
| JOUR 3 | C2 | L'imaginaire professionnel | | C2 | L'imaginaire professionnel |
| JOUR 4 | C1 | Boîte de production et théâtre privé / CNM / Fanny JOURDAN | | C1 | La région et la culture |
| JOUR 5 | C3 | Le financement participatif | | C2 | TRAVAUX PRATIQUES : création du dossier artistique |
| JOUR 6 | C1 | Identifier les partenaires d'une création | | C4 | Cadres juridiques et fiscaux du spectacle |
| JOUR 7 | C3 | Méthodes et recherche de financement | | C3 | Méthodes et recherche de financement |
| JOUR 8 | C3 | Méthodes et recherche de financement | | C3 | Méthodes et recherche de financement |
| JOUR 9 | C2 | L'imaginaire professionnel | | C5 | Marketing culturel dans une gestion de projet |
| JOUR 10 | C5 | Marketing culturel dans une gestion de projet | | C5 | Marketing culturel dans une gestion de projet |

HARMONIQUES
FORMATION D'ARTISTES
41 rue Volta 75003 Paris
01.42.78.73.13 info@harmoniques.fr

| | | | | |
|---|---|---|---|---|
| JOUR 11 | C6 | Techniques de diffusion | C6 | Techniques de diffusion |
| JOUR 12 | C6 | Techniques de diffusion | C6 | Techniques de diffusion |
| JOUR 13 | C5 | Attaché de presse | C3 | Votre budget |
| JOUR 14 | C3 | Méthodes et recherche de financement | C3 | Méthodes et recherche de financement |
| JOUR 15 | C4 | Méthodologie du développement | C5 | Nouvelles formes de communication : nouveaux auteurs, nouveaux publics |
| JOUR 16 | C1 | Hors les murs | C1 | Jeune Public |
| JOUR 17 | C4 | Contrats du spectacle | C4 | Contrats du spectacle |
| JOUR 18 | C4 | Méthodologie du développement | C4 | Méthodologie du développement |
| JOUR 19 | C2 | Préparation au jury | C2 | Préparation au jury |
| JOUR 20 | C3 | Financements des jeunes compagnies | C6 | Spécificités du public avec handicap |
| | | SOUTENANCES JURY DE CERTIFICATION J20+15 jours (30 mins/pers) | | |

## METHODES MOBILISEES

Modalités pédagogiques :

Exposé en grand groupe, mises en situation et travaux pratiques

Moyens techniques :

Salle de formation équipée (vidéoprojecteur)

## MOYENS POUR SUIVRE L'EXECUTION DE L'ACTION DE FORMATION

Formation en présentiel à Paris et/ou distanciel.

## MOYENS D'EVALUATION DE L'ACTION DE FORMATION

Présentation du dossier artistique, du budget et du projet devant un jury de certification.

HARMONIQUES
FORMATION D'ARTISTES
41 rue Volta 75003 Paris
01.42.78.73.13 info@harmoniques.fr

## EQUIPE PEDAGOGIQUE

**(Bio et références sur le site www.harmoniques.fr)**

REFERENT PEDAGOGIQUE : François LOZET : auteur, réalisateur multimédia, directeur artistique du label Harpo, chargé de cours à Paris XIII / Marie DELPECH : Consultante en accompagnement professionnel et coach certifiée / Carol GHIONDA : chargée de diffusion / Laurent FLAMARION : administrateur de théâtre / Jacques TRAVAIL : Administrateur de théâtre / Dominique BERODY : délégué général chez Théâtre de Sartrouville Centre et formateur / Marthe LEMUT : chargée de diffusion (musique actuelle) / Olivier VERGNAC : responsable du pôle production au Centre National de la Danse / Cyril DUCHÊNE : Chef du service des boutiques et de la billetterie au Musée Rodin, ancien directeur de la communication du Centre National de la Danse / Arnaud LANTOINE : consultant en accompagnement professionnel / Dante AUFRAY : chargé d'accompagnement chez Proarti / Paul GUERRIER : chargé de mission Spectacle Vivant à Région Île-De-France / Pascal ZELCER : attaché de presse / Fanny JOURDAN : productrice…

## ACCESSIBILITE AUX SITUATIONS DE HANDICAP

Pour toutes nos formations, nous réalisons des études préalables à la formation pour adapter les locaux, les modalités pédagogiques et l'animation de la formation en fonction de la situation de handicap annoncée. De plus, en fonction des demandes, nous mettrons tout en œuvre pour nous tourner vers les partenaires spécialisés.
Notre Référente Handicap : Carole THUEUX – accueil@harmoniques.fr

## DELAI D'ACCES

La durée estimée entre la demande du bénéficiaire et le début de la prestation est à minima de 11 jours ouvrés. Toutefois, il convient de prendre en compte les délais d'instruction des demandes de prise en charge auprès de certains OPCO (ex : un mois pour l'AFDAS).

## TEMOIGNAGES

*« Ce stage fut une très belle opportunité de faire le point sur les compétences et les défis de chaque membre du groupe. Un grand merci aux intervenants de tous horizons, qui nous ont permis de mieux comprendre le langage, le fonctionnement et la mentalité dans les différents domaines du spectacle. A l'issue du stage, nous avons rebaptisé notre groupe "La Pépinière" pour former un vrai collectif d'artistes qui se réunissent et se soutiennent ! »*
*« Lorsque l'on a fini la Formation "l'Artiste et ses projets" chez Harmoniques on n'est plus jamais l'Artiste que l'on était lorsque on est arrivé. Une conscience s'installe de tout un environnement artistique et son fonctionnement, la connaissance des acteurs, des interlocuteurs et des problématiques de chacun, du message que l'on souhaite faire passer sur scène, tout prend son sens. »*
*« Je conseille à tout artiste de faire ce stage qui, loin de nous éloigner de la création, nous donne des outils nécessaires afin de mener à bien nos propres projets. »*



HARMONIQUES
FORMATION D'ARTISTES
41 rue Volta / 75003 Paris
01.42.78.73.13 / info@harmoniques.fr